

Raymond Matabosch

Randonnées en Terres Catalanes & Comtales

Tome II



I

Les Comtats

Historiquement, les « *Comtats* », scions de la Marche d'Espagne et de la Gothie, sont les terres du Comté de Roussillon, de la Vicomté de Vallespir d'appartenance au Comté de Besalú, et du Comté de Cerdagne et ses dépendances de Conflent, et de Capcir.

Jusqu'au Traité de Corbeil(1), en 1258, leurs seigneurs, les Comtes de Roussillon, de Cerdagne et de Besalú, et leurs successeurs, les Comtes de Barcelone puis les Comtes-Rois Catalano-Aragonais, pour ces terres, étaient vassaux des Rois de Francie.

A cette date, ils furent annexés à la Couronne d'Aragon, – *union dynastique qui a réuni de nombreux royaumes méditerranéens, du Moyen Âge à l'époque moderne, et dont son existence est datée de l'union du Royaume d'Aragon et du Comté de Barcelone par le mariage de Pétronille d'Aragon et de Raimond-Bérenger IV de Barcelone, en 1137* –.

Par le Traité de Corbeil, – *signé, au château royal de Corbeil, en Île de France, aujourd'hui dans*

l'Essonne, le 11 Mai 1258 par Louis IX et ses conseillers ainsi que par les ambassadeurs du roi Jacques I^{er} d'Aragon, mais ratifié à Barcelone par Jacques I^{er} le 11 Juillet suivant –, qui fixe la frontière entre le Royaume de France et la Couronne d'Aragon aux Corbières, Louis IX, – *Saint Louis* –, renonce à tous droits de suzeraineté sur les comtés de Barcelone, de Roussillon et de Cerdagne. Jacques I^{er} le Conquérant abandonne tous droits sur les comtés du Languedoc, à l'exception de la seigneurie de Montpellier qui lui vient de sa mère. La frontière, passant par les Fenouillèdes, est établie, pour quatre siècles, en s'appuyant sur le réseau castral des Corbières et forme une ligne implicite démarquant les langues d'oc du catalan.

En 1276, jusqu'en 1344, ils furent terres du Royaume de Majorque, construction politique née, en 1262, au bénéfice du second fils de Jacques I d'Aragon, le roi Jacques I de Majorque, qui rassembla outre le royaume de Majorque, – *îles Baléares* –, les Comtés de Roussillon et de Cerdagne, la Seigneurie de Montpellier, – *Hérault* –, et la Vicomté de Carladès, – *l'actuel département du Cantal* –, en Auvergne.

Les rapports entre Pere III el Gran, l'aîné, et Jaume I^{er} de Majorque, le cadet, tous deux fils de Jacques I^{er} le Conquérant, furent toujours tendus. Le roi d'Aragon voyait les terres de son frère comme une verrue dans les siennes, alors que le roi de Majorque y voyait une entité cohérente.

Dès 1279, Jaume de Majorque dut se reconnaître vassal de Pere III d'Aragon pour les Baléares et de Philippe III de France pour la seigneurie de

Montpellier. Le danger le plus menaçant semblant être la couronne d'Aragon, Jaume I^{er} choisit le parti de Philippe III dans la croisade d'Aragon de 1284-1285, menée contre Pere III d'Aragon. Après la déroute de cette expédition, Pere III confisqua, en représailles, les Baléares.

En 1286, Jaume I^{er} diligente une expédition contre le principal allié de Pere III au Nord des Pyrénées, le Vicomte de Castelnou, vassal nominal de Jaume II, expédition qui se conclut par la prise du château de Castelnou. L'hostilité entre le Royaume de Majorque et la couronne d'Aragon se poursuit sous le règne d'Alfons II el Franc, fils et successeur de Pere III. Ce n'est qu'en 1295, au traité d'Anagni, que le principe de la restitution de Majorque et d'Ibiza, augmentée de l'île de Minorque, est acceptée par le roi Jaume II el Just d'Aragon, autre fils de Pierre III. Cette restitution ne fut effective qu'en 1298, et Jaume II de Majorque dut se considérer vassal de Jaume II d'Aragon pour toutes ses possessions.

En 1343, le roi Pere IV el Cerimoniós envahit les Baléares et, en 1344, les comtés de Roussillon et de Cerdagne réintégrèrent, lors, le giron Catalano-Aragonais, avec nomination, par Pere IV, malgré les récriminations de Barcelone, d'un Gouverneur, – *Cronicà d'en Pere* –.

Après s'être fait sacrer Roi de France, à Reims le 15 Août et fait son entrée dans Paris le 30 Août 1461, le premier mouvement de Louis XI fut de profiter de la crise de succession d'Aragon. Alfons V el Magnànim, mort en 1458, son frère Joan II el Sense Fe disputa le pouvoir à son fils le Prince Carles de Viana(2), héritier en second des trônes de Navarre et

d'Aragon, qui mourut, vraisemblablement empoisonné, le 23 Septembre 1461.

Une guerre civile se déclara entre les villes catalanes, en particulier Barcelone et les partisans de Joan II. Louis XI, opportuniste, tenta de s'allier aux États de Catalogne, mais se fit poliment éconduire. Il se tourna alors vers Jean II, qui accepta, par le traité de Bayonne, signé le 9 Mai 1462 de lui céder, suivant les interprétations, soit les revenus des comtés de Catalogne et de Cerdagne, soit 30.000 florins, gagés sur les deux comtés du Roussillon et de la Cerdagne, avec les châteaux de Perpignan et Collioure, en échange de son aide.

Louis XI ne s'arrêta pourtant pas aux revenus et prit tout simplement possession des deux comtés. A la fin de la campagne, il perdit la Catalogne, mais annexa le Roussillon et la Cerdagne.

Trente ans plus tard, le 19 Janvier 1493, par le traité de Barcelone, Charles VIII, pour avoir les mains libres pour ses campagnes d'Italie, et s'arroger les bonnes grâces, la neutralité, de l'Espagne, rétrocéda le Roussillon et la Cerdagne aux souverains d'Aragon : Ferran II el Catòlic et Isabel I de Castella. Ferran II fortifia la région et fit construire, en un temps record, en 1497, la forteresse de Salses.

La « *Guerra dels Segadors*(3) » contre l'occupation castillane et le « *Corpus de Sang* » poussa la Catalogne à reconnaître, le 23 Janvier 1641, Louis XIII comme Comte de Barcelone et de Roussillon. Une armée française fut envoyée en Catalogne, commandée par le maréchal de la Mothe-

Houdancourt pour prendre possession de la nouvelle province, et plusieurs places furent prises.

Au printemps 1642, Richelieu et Louis XIII, bien que tous deux malades, décidèrent de conquérir le Roussillon. Richelieu s'arrêta en route mais le roi de France, s'installant à Saint Estève pour superviser les combats, prit Perpignan le 9 Septembre 1642. Richelieu mourut le 4 Décembre, suivi de près par Louis XIII qui décéda le 14 Mai 1643, laissant la régence, son successeur Louis XIV n'ayant que 5 ans, à son épouse Anne d'Autriche qui était flanquée d'un conseil composé, entre autres aigrefins, de Mazarin et de Pierre Séguier.

Cette période de Régence fut marquée par des émeutes, la Fronde. Felipe IV de Habsburg, el Grande et el Rey Planeta, en profita pour reconquérir les Albères, puis il s'étendit. Peu à peu, Barcelone fut visée. La capitale tomba en 1651, abandonnée par les français. Mazarin, alors, nomma le Duc d'Enghien, par ailleurs devenu Prince de Condé depuis la mort de son père, vice-roi de Catalogne avec la charge de reprendre le siège de Lérída, mais il échoua et la Catalogne fut perdue, définitivement, pour la France.

Par le Traité des Pyrénées, 06 Novembre 1659, et ses deux conventions, Céret, – *du 22 Mars au 31 Mai 1660* –, et Llivia, – *12 Novembre 1660* –, ils furent annexés, amputés d'une partie de la Cerdagne, à la couronne française, prenant nom, Province de Roussillon, une Province qui, sous Napoléon, lui amarrant le Fenouillèdes, reçut appellatif de département des Pyrénées Orientales.

Ce ne fut qu'après la guerre civile de 1936, en Espagne, le gouvernement de la République, en exil, désertant son cénacle, abandonnant ses troupes et ses combattants à leur funeste destin et, se mêlant aux réfugiés fuyant les exactions commises par les belligérants franquistes et Républicains, s'installa à Perpignan.

Afin de légaliser leur résistance et leur pseudo-légitimité, ses ministères décrétèrent que cette terre était fille de la Catalogne et la baptisèrent Catalogne-Nord, annexe de leur patrie, l'Espagne. Depuis les catalanistes intégristes, s'emparant de ce toponyme controuvé, attribuant, définitivement, aux Comtats cette appellation ignominieuse, les ont déshonorés.

Enfin, parachevant l'acte politique des Républicains espagnols, en 2004, le Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, acte politique inepte, établit la Septimanie(4), les laissant, depuis sans âme.

NOTES :

(1) Le traité de Corbeil de 1258 a été signé le 12 Mai 1258 à Corbeil, entre les représentants du roi Jacques I d'Aragon, – *Guillaume de Roquefeuil* –, et ceux du roi de Francie, Louis IX. Celui-ci renonce à ses prétentions sur la Catalogne et le roi d'Aragon renonce, – *sauf, entre autres, Montpellier* –, de son côté, à certaines de ses prétentions dans le Languedoc. Ce traité fixe la frontière du royaume de Francie au Sud des Corbières, gardée, côté français par les forteresses de Termes, Aguilar, Niort de Sault, Quéribus, Peyrepertuse et Puylaurens. Les chevaliers Olivier de Termes et Raimond Gaucelm de Lunel sont sans doute les principaux artisans de ce traité.

(2) Charles d'Aragon, ou Charles de Viane, né à Peñafiel en 1421 et mort à Barcelone le 23 Septembre 1461, duc de Gandie

et héritier de la couronne d'Aragon, prince de Viane et roi légitime de Navarre sous le nom de Charles IV, était le fils du roi Jean II d'Aragon et de la reine Blanche de Navarre.

La famille de la seconde femme de Jean II, les Enríquez, montèrent le père contre le fils pour assurer l'héritage à un fils du second lit, le futur Ferdinand le Catholique. En 1460, Charles de Viane fut perfidement arrêté sur l'ordre de son père Jean II.

L'emprisonnement de son fils par la roi déclencha une levée de boucliers de la part des élites catalanes réunies dans les corts qui obtinrent la libération du prince et le rétablissement de ses droits d'héritier.

Jean fut contraint de reconnaître don Carlos pour son héritier, et de consentir au mariage de ce prince avec Isabelle de Castille, que la reine Jeanne destinait à son propre fils Ferdinand. Cette marâtre prévint l'union par un crime : don Carlos fut peut-être empoisonné en 1461. Isabelle épousa Ferdinand qui devint Ferdinand II d'Aragon.

(3) La guerre des faucheurs, – *Guerra dels Segadors* –, est un conflit qui affecte une grande partie de la Principauté de Catalogne entre les années 1640 et 1659. Elle prend fin à la signature du Traité des Pyrénées, entre l'Espagne et la France, qui accorde à cette dernière le Roussillon et la moitié du comté de Cerdagne, jusqu'alors parties intégrantes de la Catalogne.

La guerre commença en raison du malaise causé dans la société catalane par la présence de troupes castillanes pendant la guerre de Trente Ans, 1618-1648. Les événements de 1640 connus sous le nom de Corpus de Sang, déclenchés par la mort d'un faucheur et qui conduisent à la mort du Comte de Santa Coloma, Vice-Roi de Catalogne, marquent le début de ce conflit.

(4) La Septimanie : Région côtière située entre Rhône et Pyrénées « *Gard, Hérault, Aude* », colonisée au I^{er} siècle par les vétérans de la VII^e légion. Elle fut envahie par les wisigoths au IV^e siècle qui s'y maintinrent après la défaite de Vouillé en 507. Les Francs ne soumirent que tardivement le pays, au VIII^e siècle, qui devint un duché, puis le marquisat de Gothie ou de Septimanie et, enfin, le Duché de Narbonne au X^e siècle, annexé aux états de la maison de Toulouse.

II

Le Roussillon et le Riberal

Le Roussillon, avec la Cerdagne française, le Conflent et le Vallespir, – *de fait les anciens Comtats amputés de la Cerdagne espagnole, de la Vall de Ribes et du Barida* –, a été rattaché à la France lors du traité des Pyrénées signé le 7 Novembre 1659. De nos jours, subsistent encore de nombreux liens avec la Catalogne.

Le Roussillon.

Le toponyme Roussillon, – *une entité régionale française, appelée aussi région de Perpignan et Catalogne Nord, regroupant les anciens « països », Roussillon, proprement dit, Salanque, Corbières, Albères, Aspres, Fenouillèdes, Conflent, Vallespir, Capcir et Cerdagne* –, est un terme générique qui définit une plaine, un antique comté et une province de culture catalane.

Le Roussillon, d'une superficie de 1.244 kilomètres carrés, se situe à l'Ouest de la Mer

Méditerranée, au Nord du Vallespir, à l'Est du Conflent et au Sud des terres occitanes.

Le territoire roussillonnais, basculé face au levant et borné par un amphithéâtre de montagnes, est une plaine qui comble la zone occidentale de la cicatrice tectonique formée par la faille dextre du Sègre et celles du Tech, du Jardo-Têt et de la Désix-Agly, des failles graphiant l'axe orographique, du Nord de la Catalogne, depuis la Seu d'Urgell, par la Cerdagne et le Conflent, jusqu'à la mer.

Au Nord, les Corbières, collines et buttes recouvertes par une végétation aux essences de type méditerranéen, sont, en Pyrénées Orientales, les derniers contreforts septentrionaux de la chaîne pyrénéo-provençale. Ce plissement calcaire, au milieu duquel s'ouvrent de grandes dépressions argileuses et marneuses, ne dépasse pas les 600 mètres d'altitude et délimite les confronts entre les plaines du Roussillon et la Province du Languedoc.

A l'Ouest, le Roussillon butte, d'une part, sur les massifs cristallins de la Carença-Canigou, – *s'élevant à plus de 2.000 mètres* –, et de Quérigut-Millas, situés déjà dans le Conflent et séparés par la fosse de Prades colonisée par la Têt, et, d'autre part, sur un enchaînement de versants pentus et de coteaux qui s'échelonnent en direction de la plaine et qui sont appelés, par opposition aux terres irrigables, les Aspres.

Au Sud, la partie littorale du fleuve Tech marque la limite territoriale du Roussillon et fait frontière avec la région du Vallespir qui s'articule le long de

l'obag des Albères, derniers contreforts orientaux de la chaîne pyrénéenne.

Morphologiquement et géologiquement, trois secteurs, parfaitement individualisés, peuvent se différencier dans les plaines du Roussillon : la basse plaine, les Aspres et le Riberal.

La basse plaine est une formation alluvio-sédimentaire qui s'étend, au Nord, depuis le Cap Leucate, pointe extrême des Corbières, jusqu'aux prémices, au Sud, du chaînon des Albères et qui vient fleurir avec Perpignan. Cette façade côtière n'excédant pas les 30 mètres d'altitude, tient ses origines des lagunes se formant derrière le cordon littoral, à cause des courants marins et du travail inlassable produit par les petits fleuves, l'Agly, la Têt, le Réart et le Tech.

Les Aspres occupent, entre la moyenne vallée de la Têt et la basse vallée du Tech, le secteur Sud-occidental. Avec une altitude moyenne de 300 à 500 mètres, elles séparent les plaines du Roussillon du Vallespir et elles s'inscrivent, telles une marche intermédiaire, entre les dites plaines et le Massif de la Carença-Canigou.

Le Riberal est la partie basse de la vallée de la Têt. Son territoire de plaine est limité, au Nord, par le Massif de l'Agly et, au Sud, par celui des Aspres. Le fleuve, élément naturel, le structure. Ille sur Têt, Millas et Le Soler, bourgs centres, animent ce secteur.

Le Riberal.

Le Riberal est le toponyme qui a été donné à la haute plaine alluviale de la Têt.

Morphologiquement et géologiquement, le Ribéral est la plaine alluviale, fille de la rivière de la Vallée de la Têt. Il a la forme de langues allongées suivant les cours fluviaux du fleuve côtier et de ses affluents. Il s'élargit progressivement jusqu'aux portes de Perpignan.

Géographiquement, il ne correspond qu'à la haute plaine du Roussillon ; Il est formé par des couches de sédiments fins qui se renouvellent lors des inondations périodiques qui s'y produisent. Cela donne des terres profondes, souvent fangeuses, à l'origine des sols fertiles très utiles pour l'agriculture intensive qu'ils génèrent.

Séparé administrativement et politiquement du Comté de Roussillon proprement dit, au XI^e siècle, il a été intégré, exceptés les villages de Saint Estève del Monastir et de Le Soler, après la division de la Maison de Cerdagne entre tous ses héritiers, à celui de Besalú qui englobait, en outre, le Vallespir, les Aspres, le Fenouillèdes et le Peyrépertusés.

Dès lors, sur les rives du fleuve côtier, s'est développé, jusqu'au XII^e siècle, une société originale d'irriguants se définissant, par rapport à ses berges, du nom de Ribéral.

Le Ribéral s'étend, depuis le Col de Ternera, séparation naturelle avec le Conflent, par delà Le Soler et Saint Estève, jusqu'aux portes de Perpignan, agglomération déjà implantée dans la plaine roussillonnaise.

Ille sur Têt est la principale ville du Ribéral, mais on peut citer également Baho, Bouleternère, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla la Rivière, Le Soler,

Millas, Néfiach, Pézilla de la Rivière, Saint Estève del Monestir, Saint Féliu d'Amont, Saint Féliu d'Avall, Saint Michel de Llotes et Villeneuve la Rivière, ainsi que des villages, aujourd'hui disparus, Barbadell à Bouleternère, Le Soler d'Avall et les Cases de Sant Pere à Le Soler, Casenoves, Régleilles et Sant Mauricii de Greulera à Ille sur Têt, Sant Marti de la Riba de Millars et Sant Genis del Boulès à Millas et Sant Marti de la Riba de Sant Feliu de vall et Sant Andreu de Sant Feliu de la Ribera à Saint Féliu d'Avall.

III

La Têt et sa vallée

Avec une longueur de 114 kilomètres, un bassin versant global de 1.417 kilomètres carrés, la Têt est le fleuve côtier le plus important des Pyrénées Orientales. Elle prend sa source, à 2.455 mètres d'altitude, à l'Estany Blau(1), – ou *Lac Bleu* –, au pied des Pic du Grand Péric, – ou *Pic de Prigue*, 2.810 mètres –, de La Cométa, – ou *La Coumette d'Espagne*, 2.763 mètres –, et de la Couma de la Llosa, – 2.763 mètres –, dans le Massif du Carlit, – ou *du Carlitte* –. Tout en suivant un axe Ouest/Est, une faille dextre, elle parcourt la Cerdagne jusqu'à Mont Louis, traverse le Conflent jusqu'à Rodés où elle quitte la montagne pour entrer dans la Plaine du Roussillon et se prélasser en Ribéral avant d'achever son périple dans la plaine d'inondation de la Salanque, vaste zone deltaïque commune aux bassins de l'Agly, de la Têt, du Réart et du Tech, entre Canet en Roussillon et Sainte Marie de la Mer, dans la Mer Méditerranée.

Son nom antique, éponyme de la cité sorde puis romaine de Ruscino, fut « *Ruscinon* », et le géographe romain, Pomponi Mela, dans son « *De situ orbis* », – ou *Chorographia* –, une œuvre en trois tomes qui donne une liste des lieux, des coutumes et de l'art du monde connu, le mentionne, en 41-44 après J.C., sous l'hydronyme « *Tetis* » ou « *Telis*. »

Le bassin versant du fleuve côtier La Têt.

Le bassin versant de la Têt se subdivise en trois principaux tronçons. La partie supérieure, de la source à Mont-Louis, les altitudes dépassant les 1.600 mètres et culminant à 2.921 mètres au Pic Carlit, territoire de haute montagne resté essentiellement naturel, comprend de vastes lacs, – *estany blau*, *estany de la bullosa*... –, assurant l'alimentation du fleuve en période d'étiage. Le régime torrentiel, sur le plateau du Haut-Conflent véritable territoire de passage autour de la citadelle de Mont-Louis, est atténué par la présence de paliers, les plas, – *Pla de Barres* –, qui correspondent à des niveaux d'érosion caractéristique de la Cerdagne.

Dans la moyenne vallée, de Mont-Louis à Rodés, la Têt coule dans un lit étroit et encaissé entre les massifs du Canigou et de la Carança, au Sud, et du Madres, au Nord. Ce couloir naturel, orienté Ouest/Est, s'allonge sur environ 25 kilomètres entre Mont-Louis et Ria-Sirach. Tenu sur une largeur de 3 à 4 kilomètres, à l'amont d'Olette, le paysage de la vallée s'ouvre quelque peu au droit de Villefranche-de-Conflent, grâce aux petites vallées de la Rotja et du Cady qui confluent vers la Têt.